

**Province de Québec
MRC d'Abitibi-Ouest
Municipalité d'Authier**

À une séance extraordinaire du conseil municipal d'Authier, tenue le 23 août 2016 à 19h00 à la salle du conseil municipal sous la présidence du maire Monsieur Marcel Cloutier et des conseillers suivants :

Madame Angèle Auger

Monsieur Alain Boucher

Monsieur Jacques Lafrenière

Monsieur Ghislain Desaulniers

Madame Nathalie Ayotte

Madame Rachel Barbe, la secrétaire-trésorière est aussi présente.

No-124-23-08-16

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Ghislain Desaulniers et appuyé par Madame Angèle Auger d'accepter l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Octroi du contrat concernant le projet de rénovation du Centre communautaire – phase 1;
3. Pacte rural – résolution autorisant la préparation et le dépôt de la demande concernant le projet de rénovation du Centre communautaire – phase 11
4. Période de questions;
5. Levée de la séance.

Adopté

No-125-23-08-16

Octroi du contrat concernant le projet de rénovation du Centre communautaire – phase 1;

Tel que mentionné dans l'appel d'offre 2016-02, l'ouverture des soumissions s'est fait le 23 août 2016 à 11h30 en présence de Madame Catherine Lacerte et Madame Angèle Auger. Les offres sont les suivantes :

Construction La-Ray : Aucune réponse

Construction Joël Brochu : Aucune réponse

Construction GREPCO : 49 346,96 \$ plus les taxes applicables

Donc, suite aux soumissions reçues, il est proposé par Monsieur Alain Boucher et appuyé par Monsieur Jacques Lafrenière que le conseil municipal d'Authier refuse l'offre reçue puisqu'elle dépasse largement les prévisions de la municipalité. Un deuxième appel d'offre sera fait concernant ce projet dans les prochains mois.

Monsieur Marcel Cloutier s'abstient de tous commentaires et de toutes décisions concernant ce contrat, car il est employé d'un des soumissionnaires invités.

Adopté

No-126-23-08-16

Pacte rural – résolution autorisant la préparation et le dépôt de la demande concernant le projet de rénovation du Centre communautaire – phase 1;

ATTENDU QUE le prochain dépôt de projet au Fonds de développement des territoires est le 2 septembre 2016;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Authier souhaite déposer le projet « Pacte rural – résolution autorisant la préparation et le dépôt de la demande concernant le projet de rénovation du Centre communautaire – phase 1;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Authier veut utiliser ce programme d'aide financière pour procéder à l'amélioration du Centre communautaire en le rendant plus fonctionnel et accueillant pour les contribuables et organismes locaux;

ATTENDU QUE ce projet est la priorité locale numéro 1 de la Municipalité d'Authier pour ce dépôt de projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé Madame Nathalie Ayotte et appuyée par Madame Angèle Auger que la municipalité d'Authier présente au Fonds de développement des territoires le projet : Rénovation du Centre communautaire – phase 1;

QUE mesdames Catherine Lacerte, directrice générale adjointe, Rachel Barbe, directrice générale et Julie Mainville agente de développement rural soient autorisées à préparer et à signer tous les documents requis pour le projet « Rénovation du Centre communautaire – phase 1 » soumis au Fonds de développement des territoires pour le 2 septembre 2016.

Adopté

Période de questions

Levée de la séance

Tous les points ayant été abordés, Monsieur Marcel Cloutier, maire, décrète la levée de la séance à 19h20.

Marcel Cloutier, maire

Rachel Barbe, sec.-très.